

CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

1er octobre : Politique : Appel de cinq partis de l'opposition légale en faveur d'un débat national sur le dossier du terrorisme en Tunisie. Cet appel figurant dans un communiqué commun insiste sur la nécessité du processus démocratique.

Tunisie-OLP : Le président de la République tunisienne reçoit M. Yasser Arafat qui l'informe des décisions du dernier Conseil National Palestinien, notamment du mandat confié à l'OLP pour négocier la participation palestinienne à la conférence de paix proposée par les Etats-Unis.

3 octobre : Tunisie-Algérie : Visite à Alger de M. Abdallah Kallel, ministre de l'Intérieur, qui s'entretient avec M. Sid Ahmed Ghazali, chef du gouvernement algérien.

Tunisie-France : Visite officielle de l'amiral Jacques Lanxade : le chef d'état-major des forces armées françaises est reçu par M. Habib Boularès, ministre de la Défense nationale et M. Hamed Karoui, Premier ministre.

Tunisie-Belgique-Tchécoslovaquie : Signature à Bruxelles d'une déclaration commune inaugurant une coopération trilatérale dans les domaines de l'emploi et du travail.

4 octobre : Politique : Meeting de protestation contre le terrorisme, organisé par le RCD à Tunis : cette manifestation présidée par le Premier ministre, rassemble les hauts responsables du RCD; M. Mohamed Harmel, secrétaire général du PCT, est le seul dirigeant d'un parti d'opposition à être présent.

5 octobre : Tunisie-France : Visite de M. François Périgot, président du Conseil national du Patronat français (CNPF) : il est reçu par M. le président de la République tunisienne, et par MM. Mohamed Ghannouchi, ministre des Finances, Sadok Rabeih, ministre de l'Economie et Hedi Jilani, Secrétaire général de l'UTICA, avec qui il s'entretient de la coopération bilatérale dans le domaine du secteur privé.

Tunisie-Libye : M. Abderrahim Zouari, ministre de la Justice, remet un message du président de la République tunisienne au colonel Moammar Khadafi.

7 octobre : Tunisie-Argentine : Visite officielle du président de la République argentine Carlos Saul Menem (7-8 octobre) : trois accords de coopération sont signés entre les deux pays sur l'intensification du partenariat industriel avec notamment l'octroi réciproque de la clause de la nation la plus favorisée, la coopération technique dans le domaine agricole pour la période 1992-1994 et l'échange en matière de jeunesse, d'éducation et d'information. Le président Ben Ali a remis à M. Menem les insignes de grand officier de l'ordre du 7 novembre et a reçu en échange le grand collier de l'ordre du Libertador José de San Martin.

UMA : Symposium de trois cents hommes d'affaires maghrébins sur le thème "achetons maghrébin" : une banque

de données économiques et un pool d'achat à l'échelle maghrébine sont à l'étude (Tunis, 7-13 octobre).

8 octobre : Tunisie-Arabie Saoudite : Conclusion à Jeddah de deux accords de prêt d'un montant total de 12,5 millions de dollars portant sur l'exportation de pneumatiques, de fibres métalliques et de coton tunisiens, entre la Banque islamique de Développement (BID) et deux entreprises tunisiennes, la Société tunisienne des Industries pneumatiques (STIP) et la société monastirienne de Textile.

Tunisie-Egypte : Visite de travail en Egypte du ministre tunisien de l'Intérieur, M. Abdallah Kallel : ce dernier remet un message du président de la République tunisienne au chef de l'Etat égyptien et s'entretient avec son homologue égyptien, le général Abdel Halim Moussa au sujet de la lutte contre le terrorisme (Le Caire, 8-10 octobre).

Tunisie-Algérie : Réunion entre les secrétaires généraux des centrales syndicales algérienne et tunisienne, M.M. Abdelhak Ben Hammouda (UGTA) et Ismaïl Sahbani (UGTT) pour "faire face à l'activisme intégriste et protéger les acquis des travailleurs des deux pays".

UMA-EUROPE : Réunion à Rabat des ministres maghrébins chargés des Affaires de la communauté à l'étranger : adoption d'un projet de charte migratoire UMA/CEE.

9 octobre : Justice : Exécution par pendaison de cinq personnes dont trois islamistes impliqués dans l'affaire de Bab Souika (prison centrale de Tunis). La condamnation à mort pour "espionnage" du diplomate Laamari Daii, est commuée en une peine de travaux forcés à perpétuité.

Tunisie-Algérie : Le Premier ministre algérien Sid Ahmed Ghazali remet un message du président de la République algérienne à M. Zine El Abidine Ben Ali.

Tunisie-RFA : Signature d'un accord de coopération financière portant sur un montant de 25 millions de dinars par le ministre tunisien des Affaires étrangères, M. Habib Ben Yahia, et l'ambassadeur d'Allemagne à Tunis, M. Karl Heinz Kunzmann.

10 octobre : Politique : Remaniement partiel du gouvernement : le ministre de l'Intérieur Abdallah Kallel est nommé ministre d'Etat, M. Abdelaziz Ben Dhia ministre de la Défense nationale, M. Salah Jebali ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, M. Mongi Bousnina ministre de la Culture, M. Slaheddine Chérif secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Réforme administrative et de la Fonction publique, M. Sadok Fayala secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé des Affaires africaines, M. Mongi Safra, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie nationale, chargé du Commerce et M. Hatem Ben Othman secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education et des Sciences.

CHRONOLOGIE LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

11 octobre : Tunisie-Inde : Visite officielle du vice-ministre indien des Affaires étrangères, M. Eduardo Faieiro, reçu par M. Habib Ben Yahia, ministre des Affaires étrangères (11-13 octobre).

12 octobre : Justice : Ouverture de l'année judiciaire au palais de justice de Tunis, sous le haut patronnage du président de la République tunisienne.

13 octobre : politique : Le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) seul en lice aux élections législatives partielles, remporte les neuf sièges de député à pourvoir avec une participation oscillant entre 69,51% à Tunis et 92,4% à Nabeul selon le ministère de l'intérieur.

Tunisie-Syrie : Echange de messages entre M. Zine El Abidine Ben Ali et M. Hafez Al-Hassad par l'intermédiaire de M. Abdelhalim Khaddam, vice-président syrien.

15 octobre : Commémoration : Célébration du 28ème anniversaire de l'Evacuation des forces armées françaises de la base militaire de Bizerte.

Syndicalisme : Les secrétaires généraux des deux centrales syndicales tunisienne et algérienne, MM. Ismaïl Sahbani et Abdelhak Hammouda président un rassemblement ouvrier à l'occasion de la deuxième visite du dirigeant de l'UGTA.

Diplomatie : Voyage à Rome du président de la République tunisienne, invité d'honneur du directeur-général de la FAO, M. Eduard Saouma, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Alimentation (15-16 octobre. Rome)

Tunisie-Soudan : La Tunisie rappelle son ambassadeur à Khartoum, en signe de protestation contre l'aide apportée par le Soudan aux opposants du mouvement "an-Nahda".

Tunisie-Maroc : Visite de travail au Maroc du PDG de l'agence "Tunis Afrique Presse", M. Ali Belarbi, qui s'entretient avec son homologue marocain de l'agence "Maghreb-Arabe-Presse", M. Abdeljalil Fenjiri, au sujet du développement des deux agences et de la modernisation de leur méthode de travail.

18 octobre : Diplomatie : La Tunisie est officiellement invitée à participer comme observateur à la conférence de paix sur le Proche-Orient qui doit s'ouvrir le 30 octobre à Madrid.

19 octobre : Droits de l'homme : Le comité supérieur tunisien des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (CSDH) remet le rapport de la Commission d'investigation au président de la République tunisienne et révèle "des abus à titre individuel" sur les prisonniers islamistes.

21 octobre : Tunisie-France : Ouverture à Paris des travaux de la commission intergouvernementale franco-tunisienne.

22 octobre : Politique : ouverture de l'année parlementaire: M. Habib Boularès est désigné à la présidence de la chambre des députés en remplacement de M. Béji Caïd Essebsi.

24 octobre : Tunisie-France : Visite à Tunis du directeur général de la Caisse centrale de Coopération économique, Philippe Jurgensen, qui expose les modalités de la nouvelle ligne de crédit à long terme destinée au Maghreb : cette opération complètera le domaine couvert par les protocoles gouvernementaux. Les prêts de la CCCE concerneront des projets de développement dans les domaines suivants : développement rural, réhabilitation d'entreprises publiques ou privées, promotion de petites et micro-entreprises, opérations d'accompagnement du développement de l'entreprise et opérations de dépollution. En contrepartie, les entreprises ou collectivités locales tunisiennes devront acheter des biens et services d'origine française à hauteur de 80% des crédits octroyés (24-25 octobre).

25 octobre : UMA-Méditerranée : La deuxième réunion des ministres des Affaires étrangères des dix pays ("5+5") du bassin occidental de la Méditerranée se tient à Alger (25-27 octobre) : elle apporte son soutien à la prochaine conférence de Madrid et à l'application intégrale des accords de Taëf pour le Liban.

26 octobre : Tourisme : Réouverture des vols vers la Tunisie de la filiale danoise du voyageur Spies, Tjaereborg Rejser.

28 octobre : Théâtre : Cinquième session du festival international des Journées théâtrales de Carthage sous la direction de Moncef Souissi, avec la participation des troupes françaises Naravas Théâtre et Zinc Théâtre (28 octobre. - 6 novembre).

Tunisie-Europe : Un protocole d'accord est signé à Tunis par M. Nouredine Mejdoub, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et M. Von Claus Helldorf, ambassadeur de la CEE en Tunisie : il porte sur une aide alimentaire annuelle à la Tunisie de trois mille tonnes de lait en poudre sur une période de six ans.

29 octobre : Tunisie-Espagne : Le parlement tunisien adopte deux lois portant ratification de l'accord sur la promotion et la protection des investissements et celles de l'accord-cadre financier, conformément à l'accord Madrid-Tunis signé le 28 mai 1991.

31 octobre : Culture : un remaniement général au ministère de la culture modifie la direction des départements centraux et celle des diverses institutions culturelles de la capitale.